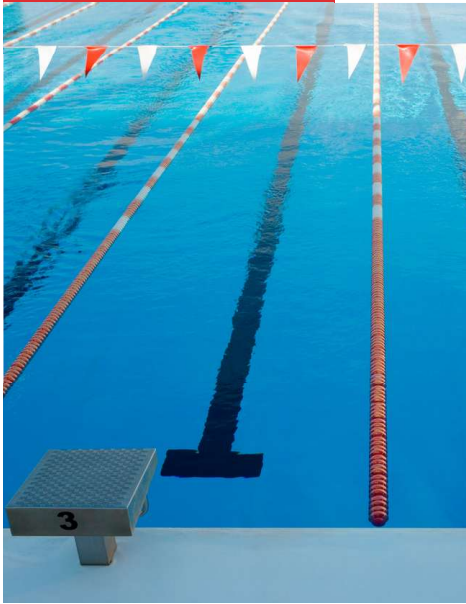




DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : **JE VOTE CGT!**



Direction des sports : assez de mépris, place au *respect* !

Partout en France, la CGT lutte pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

La CGT est une force organisée et combative, capable de défendre nos conquêtes sociales et d'obtenir des avancées concrètes, nationalement comme localement.

Dans les piscines, les gymnases, les stades, les patinoires et l'ensemble des équipements sportifs municipaux, les agents assurent chaque jour une mission essentielle. Accueil du public, surveillance, enseignement des activités physiques, entretien, maintenance, gardiennage, gestion administrative...

Sans leur engagement, aucun service public du sport ne pourrait fonctionner.

Nos métiers permettent aux usagers d'accéder à une pratique sportive, quels que soient les revenus, le quartier de résidence. Ils contribuent à l'éducation, à la santé, à l'émancipation et au lien social.

Nos constats :

- Des salaires qui ne reconnaissent ni les qualifications, ni les responsabilités, ni les contraintes ;
- Des effectifs insuffisants et des absences trop souvent non remplacées ;
- Des horaires décalés, des amplitudes importantes et un travail régulier en soirée, le week-end et les jours fériés ;
- Une pénibilité insuffisamment prise en compte (chaleur, humidité, bruit, exposition aux produits chimiques, manutention...) ;
- Des équipements parfois vieillissants et vétustes et des moyens insuffisants pour les entretenir ;
- Une pression croissante sur les équipes, sommées d'assurer la continuité du service public malgré le manque de personnel ;

La CGT porte vos revendications :

- **Des salaires à la hauteur de nos missions.** Nous revendiquons la revalorisation du point d'indice à 6€50 et l'augmentation de l'IFSE. Les qualifications et les contraintes doivent être reconnues dans la rémunération, y compris lors des manifestations sportives et des événements exceptionnels.
- **Des effectifs à la hauteur des besoins.** Nous exigeons des emplois stables, statutaires et à temps plein, garantissant un service public de qualité.
- **La reconnaissance des contraintes des métiers.** Le travail en soirée, les week-ends et les jours fériés, les horaires décalés et les interventions exceptionnelles doivent donner lieu à des compensations adaptées.
- **Des équipements et des infrastructures renouvelées.** Leur entretien et les investissements nécessaires doivent garantir la sécurité des agents comme celle des usagers.
- **Le remplacement** systématique des absences afin que la continuité du service public ne repose plus sur la surcharge de travail des équipes présentes.
- **Des mesures concrètes face aux fortes chaleurs.** C'est bien à la Ville de Lyon d'adapter le travail et non aux agents de pâtir des conséquences du dérèglement climatique.
- **Le maintien de la rémunération à 100 %** en cas de congé maladie ordinaire, dès le premier jour d'arrêt. Il est inacceptable que des agents déjà exposés à des conditions de travail éprouvantes subissent une perte de salaire de 10 % lorsqu'elles ou ils sont contraints de se mettre en arrêt pour raison de santé.
- **Un service public du sport renforcé.** Les agents ont besoin d'autonomie et d'un management fondé sur la confiance. La CGT défend des équipements accessibles à toutes et tous et s'oppose à l'externalisation des missions.

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts.

*CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire.

AVEC LA CGT, ON REVENDIQUE :



La revalorisation du point d'indice



L'augmentation de l'IFSE



Le financement de services publics de qualité



L'égalité salariale femmes-hommes

VOTEZ cgt

**aux élections
professionnelles de
la fonction publique**

COMMENT CONTACTER

la **cgt** *Ville de Lyon?*

☎ 04 72 10 39 46

✉ SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

🌐 <https://cgtvilledelyon.fr>

📍 10 rue Joseph Serlin 69001 LYON

